

Procès-verbal de la 4^e séance du conseil d'établissement de l'école Mgr-Gilles-Gervais, tenue le **mercredi 24 février 2010**, au salon du personnel, situé au 1435 rue Châteauguay, à Saint-Bruno.

Sont présentes : Mesdames Bernadette Jacquez, Suzanne L'Espérance, Kathia Normand, Nathalie Normand, et Marie-Hélène Talon.

Sont présents : Messieurs André Bourque, et Daniel Masson.

Sont absents : Mesdames Josée Houle, Mance Benoît, Caroline Parent-Legault et Dany Veilleux ainsi que Monsieur Philippe Bernier.

Participe : Madame Johanne Massie, directrice.

1 Constatation du quorum et ouverture de la séance

M^{me} Suzanne L'Espérance constate le quorum et déclare la séance ouverte à 19h05.

2 Revue et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Monsieur André Bourque, d'adopter l'ordre du jour suivant :

- 1 *Constatation du quorum et ouverture de la séance;*
- 2 *Revue et adoption de l'ordre du jour;*
- 3 *Approbation du procès-verbal de la réunion du 19 janvier 2010;*
- 4 *Suivi au procès-verbal de la réunion du 19 janvier 2010;*
- 5 *Parole au public;*
- 6 **Points d'information :**
 - 6.1 *Direction;*
 - 6.2 *Service de garde;*
 - 6.3 *Représentante au comité de parents;*
 - 6.4 *Dossier de l'OPP;*
 - 6.5 *Correspondance;*
- 7 **Affaires reportées et affaires nouvelles :**
 - 7.1 *Révision budgétaire service de garde – document remis sur place;*
 - 7.2 *Plan de réussite - approbation;*
 - 7.2 *Règles de fonctionnement du service de garde;*
- 8 *Question diverses :*
 - 8.1 *Formation conseil d'établissement;*
- 9 *Parole au public;*
- 10 *Levée de la séance.*

3 Approbation du procès-verbal de la réunion du 19 janvier 2010

Il est proposé par Madame Katia Normand, d'approuver le procès-verbal de la réunion du 19 janvier 2010, tel que présenté.

CÉ09-10-16

Le procès verbal est approuvé à l'unanimité.

4 Suivi au procès-verbal de la réunion du 19 janvier 2010

Tout va bien dans le projet de recyclage qui a été mis sur pied au début du mois de février. Une réunion aura lieu le 8 mars pour faire le point avec les personnes concernées.

L'activité de ski de fond a été une belle réussite.

La direction et M. Daniel Masson, rencontreront deux représentants pour un service de traiteur. Un suivi sera fait à la prochaine séance du conseil d'établissement.

5 Parole au public

Aucun représentant du public.

6 Points d'information

6.1 Direction

La semaine des enseignants et enseignantes s'est bien déroulée. Suite à un niveau élevé du bruit dans le vestiaire, il a été décidé d'instaurer le silence lors des entrées. Madame Massie a rencontré tous les groupes afin de leur expliquer le nouveau fonctionnement ainsi que les raisons qui s'y rattachent. Les parents ont été avisés de cette décision par un communiqué dans Le Phare. Certains membres du conseil émettent leurs préoccupations concernant cette nouvelle règle. Il serait important de ne pas oublier le caractère ouvert de l'école et du besoin des enfants d'avoir des moments pour se laisser aller.

6.2 Service de garde

La journée pédagogique du 15 février dernier fut très appréciée des élèves. Les Jeux Olympiques sont soulignés dans le grand service de garde. Les reçus d'impôt ont été envoyés aux parents aujourd'hui.

6.3 Représentante au comité de parents

La candidature de notre bénévole sera déposée d'ici le 22 mars. Elle sera avisée par Madame Massie au retour de la relâche.

Retour sur la conférence sur les EHDA qui a eu lieu le 21 janvier dernier. Cette clientèle représente 14% de la commission scolaire des Patriotes.

Le protecteur de l'élève sera nommé en mars et ce service sera implanté dès la prochaine rentrée scolaire. Les parents seront avisés à ce moment.

Le prochain congrès des comités de parents aura lieu la dernière fin de semaine de mai et portera sur la persévérance et la réussite scolaire. D'autres détails à venir.

Le 18 mars prochain, la présidente du conseil d'établissement est invitée à une rencontre en lien avec la modernisation sur la gouvernance scolaire.

La fédération des comités de parents demande que chacun de leur représentant demande aux parents du conseil d'établissement leurs commentaires concernant le redoublement en première secondaire, la rentrée progressive au préscolaire et sur les journées d'enseignement (samedi et dimanche).

Formation pour les membres du conseil d'établissement en mars. Madame Marie-Hélène Talon souhaite assister à cette rencontre avec Madame L'Espérance et Madame Massie.

6.4 Dossier de l'OPP

Des discussions sur les sujets suivants ont eu lieu lors des rencontres de l'OPP :

- Dossier traiteur, suivi lors de la prochaine réunion;
- Possibilité de faire une campagne de financement pour financer des projets écoles;
- Effets scolaires;
- Gardes-enfants;
- Photo scolaire;
- Activités extrascolaires;
- Activités de graduation;
- Fête de fin ou de début d'année;

L'OPP informe le conseil d'établissement de leur désir d'avoir des mandats. Madame L'Espérance comprend le désir d'implication de cet organisme. Elle s'assure auprès de la direction de l'école que cette information sera donnée à l'ensemble du personnel.

6.5 Correspondance

Aucune correspondance.

7 Affaires reportées et affaires nouvelles

7.1 Révision budgétaire du service de garde

Présentation du document du suivi budgétaire de l'école ainsi que de celui du service de garde.

7.2 Plan de réussite - approbation

Explication du plan de réussite de l'école par la direction.

Il est proposé par Madame Bernadette Jacquez, d'approuver le plan de réussite, tel que présenté.

CÉ09-10-17**Le plan de réussite est approuvé à l'unanimité.****7.3 Règles de fonctionnement du service de garde**

Explication des documents sur les règles de fonctionnement du service de garde et du service aux dîneurs. Des précisions ont été demandées sur certains points et les corrections seront faites. Lors de la prochaine réunion, le document final avec les corrections apportées sera présenté.

8 Questions diverses**8.1 Formation conseil d'établissement**

Ce point a été discuté en 6.3.

9 Parole au public

Aucun représentant du public.

10 Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Madame Suzanne L'Espérance que la séance soit levée à 21h40. La prochaine rencontre aura lieu le 29 mars, à 19 heures.

Suzanne L'Espérance, présidente

Johanne Massie, directrice